

**Décision portant recevabilité des candidatures l'élection partielle
des personnels et proclamation des résultats au sein de l'unité de
formation droit et science politique du Collège DSPEG.**

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L712-2 et suivants, L719-1, L719-2 et D719-1 et suivants ;

Vu les statuts de l'université de Bordeaux ;

Vu les statuts du collège droit, science politique et économie gestion (DSPEG),

Vu les statuts de l'unité de formation droit et science politique et notamment son article 7 ;

Vu la décision portant organisation des élections en vue du renouvellement partiel des représentants des personnels au sein des conseils du Collège Sciences de l'Homme et du Collège DSPEG, de certaines de leurs composantes internes et de l'OASU en date du 25 mars 2025 ;

Considérant qu'en cas d'élections partielles, lorsque le nombre de candidats déclarés recevables est inférieur ou égal au nombre de sièges à pourvoir, ces candidats sont déclarés élus par le président de l'université ;

Considérant l'unique candidature de monsieur MONCEAU Nicolas ;

Le président de l'université de Bordeaux

DECIDE

Article 1. Recevabilité de la candidature

Dans le cadre du scrutin du 22 mai 2025 organisé en vue du renouvellement partiel des personnels au sein du conseil de l'UF Droit et science politique, est déclarée recevable la candidature de monsieur MONCEAU Nicolas.

Article 2. Proclamation des résultats

Au regard de l'article 7 des statuts de la Faculté de droit et science politique, Monsieur MONCEAU Nicolas est déclaré élu pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 24 novembre 2026.

Article 3. Exécution

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera affichée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux figurant à l'annexe 4 des statuts de l'établissement et publiés sur le site internet de l'université.

Fait à Talence, le 15 mai 2025

Dean Lewis

Président de l'université de Bordeaux

Par délégation
Julien Ropiquet
Directeur des affaires juridiques